

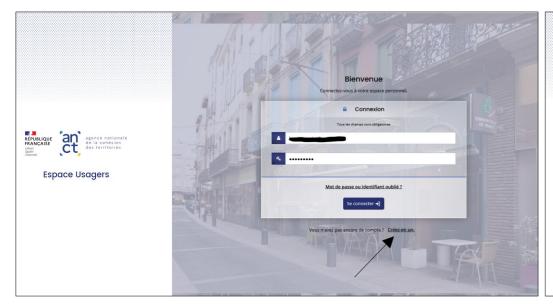


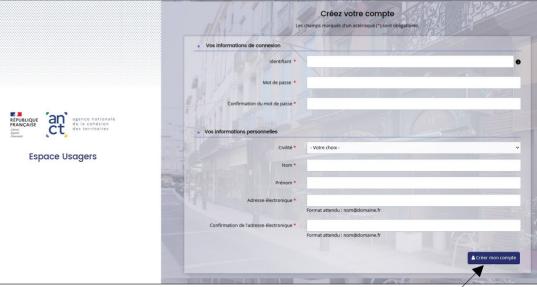
Octobre 2024

Guide de dépôt de demande de subvention JE DEPOSE MON DOSSIER SUR LE PORTAIL « DAUPHIN »

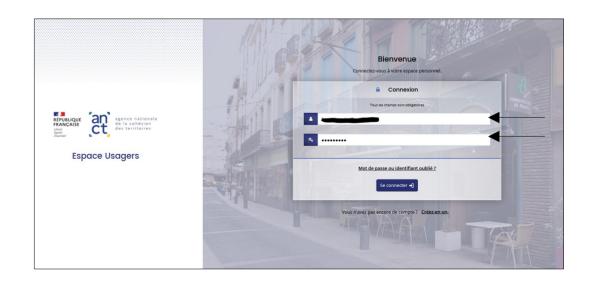
1. Je me rends sur le site : https://subvention.anct.gouv.fr/

2. Pour créer un compte (si je n'en ai pas déjà un) : Je contacte Mme NELIS : <u>celine.nelis@yonne.gouv.fr</u> Si elle me l'autorise :

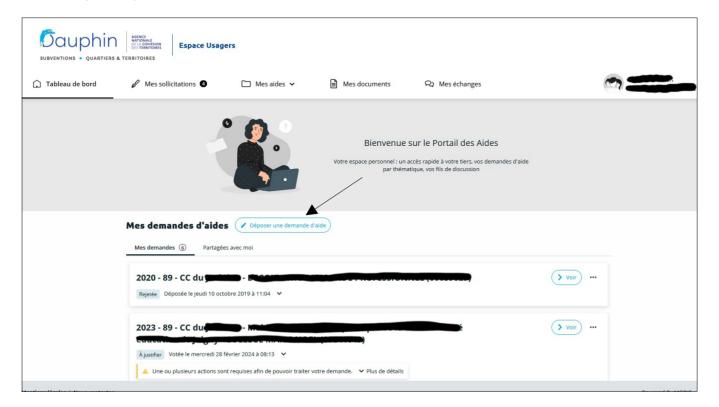




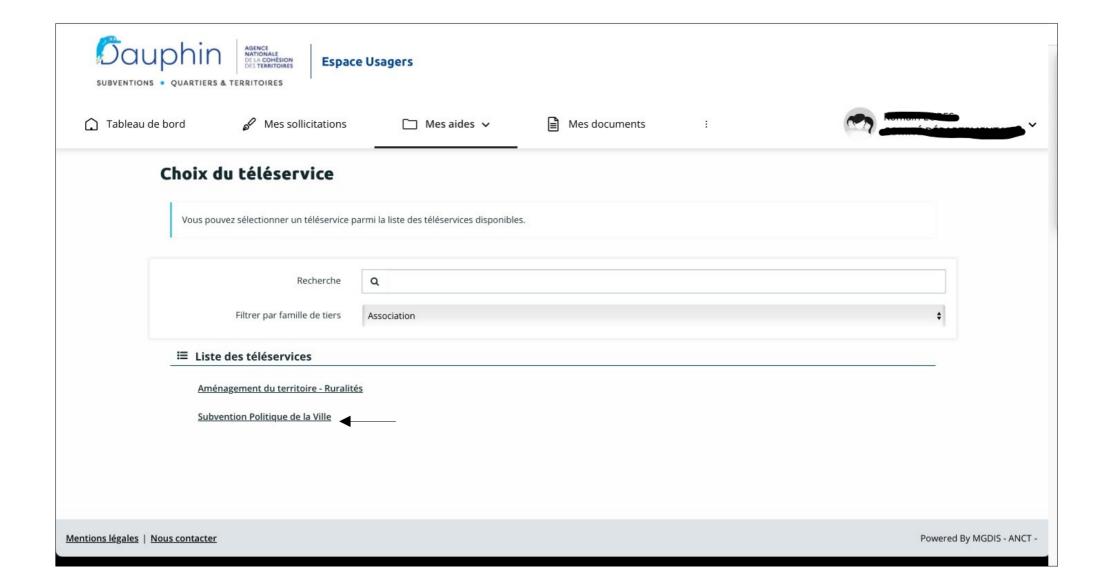
3. Je me connecte avec mon identifiant et mon mot de passe



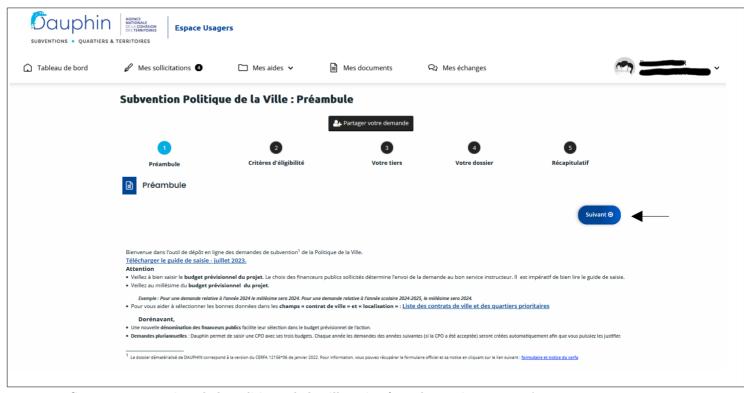
4. Interface DAUPHIN pour déposer une demande de subvention



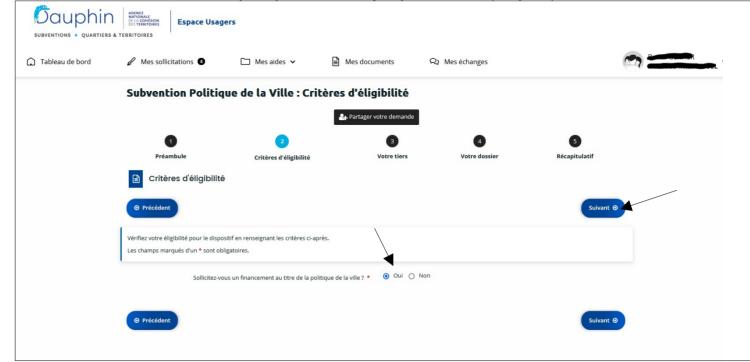
5. Je choisis le téléservice « subvention politique de la ville »



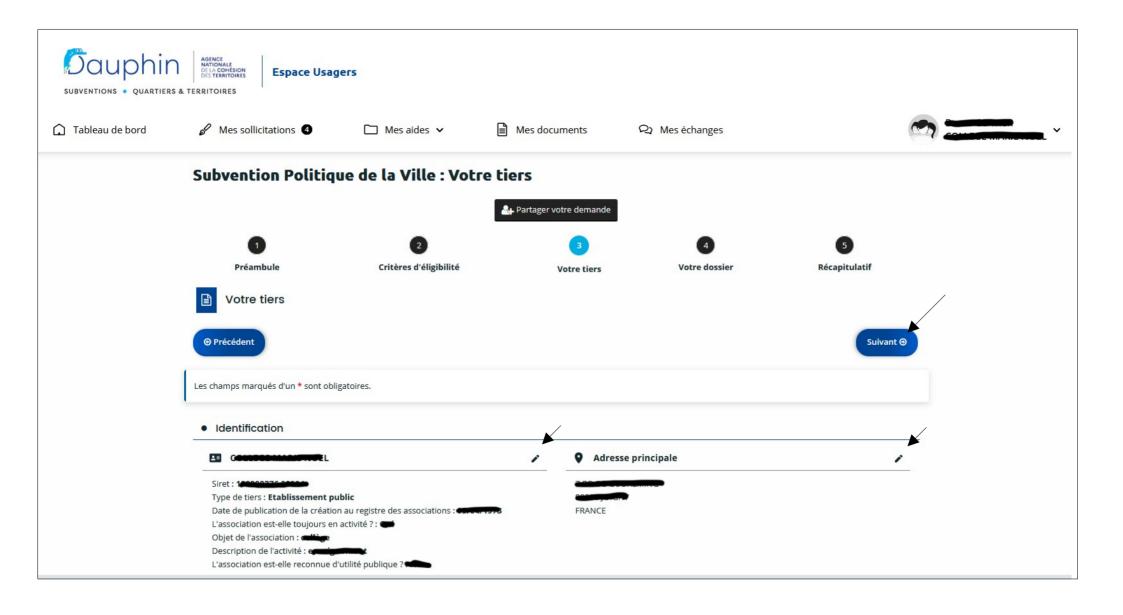
6. Je lis le préambule, puis je clique sur « suivant »



7. Dans les critères d'éligibilité, à la question « Sollicitez-vous un financement au titre de la politique de la ville », je réponds « oui », puis je clique sur « suivant »

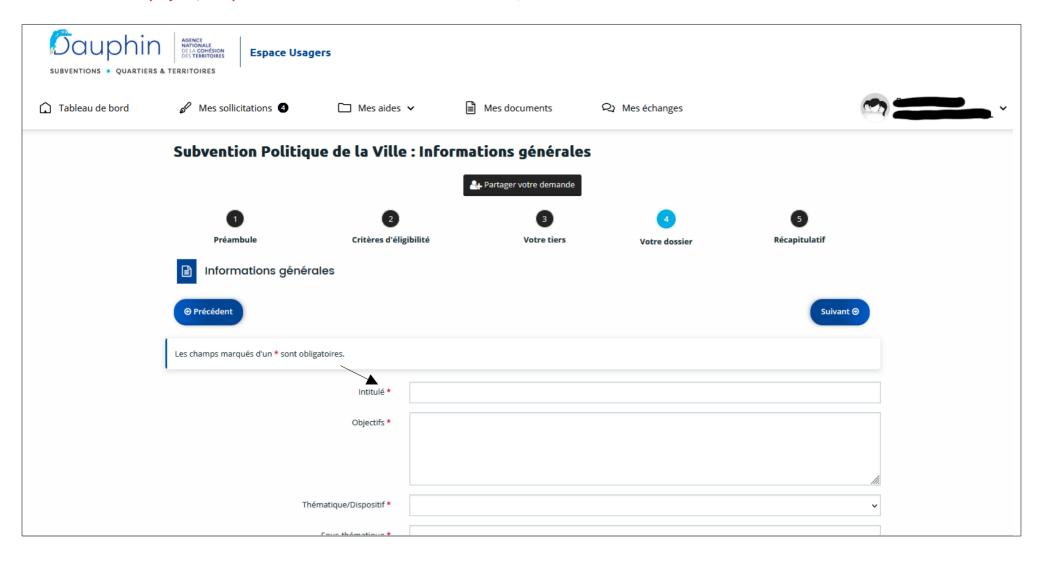


8. Je complète mes informations pour mon tiers, pour modifier utiliser les petits crayons, puis je clique sur « suivant »



9. JE SAISIS MON PROJET EN REMPLISSANT CHACUNE DES CASES, puis je clique sur « suivant »

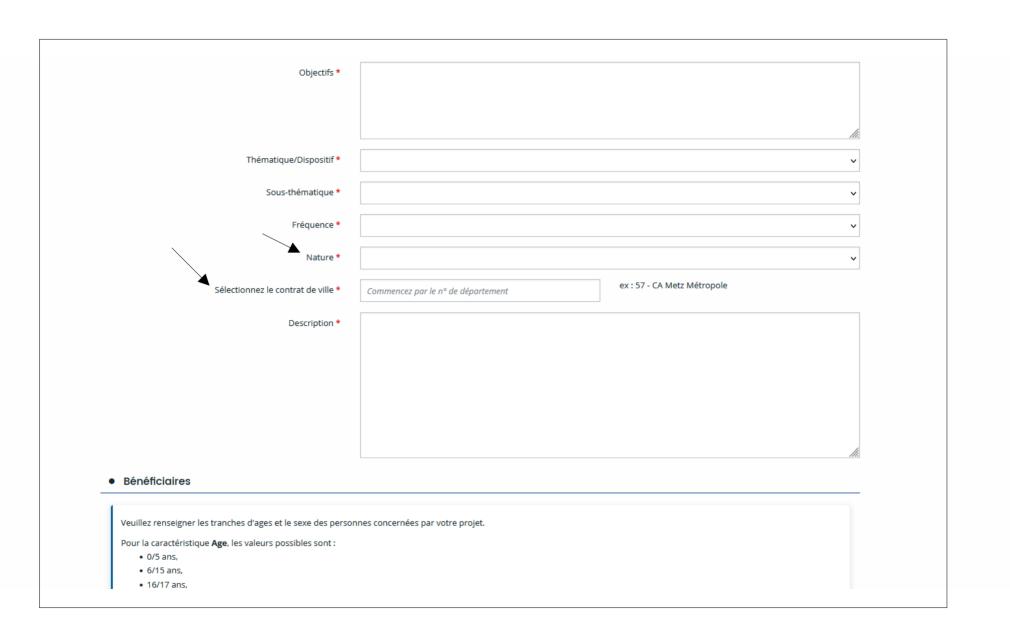
Dans « intitulé du projet », indiquer sous le format : 89 - 2025 - CV ou PRE ou QE ou CE - nom du TERRITOIRE concerné - NOM DE L'ACTION



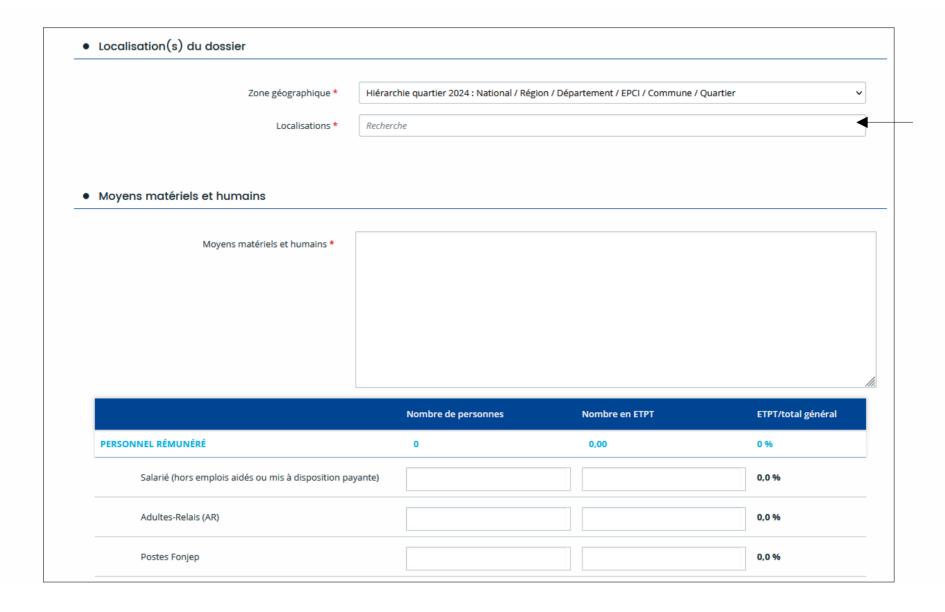
Dans « nature », je sélectionne « projet(s)/action(s) ».

Dans « sélectionnez le contrat de ville », je saisis : « 89-CA de l'Auxerrois ou 89-CA du Grand Sénonais ou 89-CC de l'agglomération Migennoise ou 89-CC du Jovinien ou 89-Hors contrat de ville »

Dans les « Bénéficiaires », pour les âges et pour le sexe, je saisis bien l'une des formules qui me sont proposées



Dans la « Localisation du dossier », je saisis : « LE OU LES QUARTIERS PRIORITAIRES »



Dans « Réalisation et évaluation », mon projet doit être réalisé en :

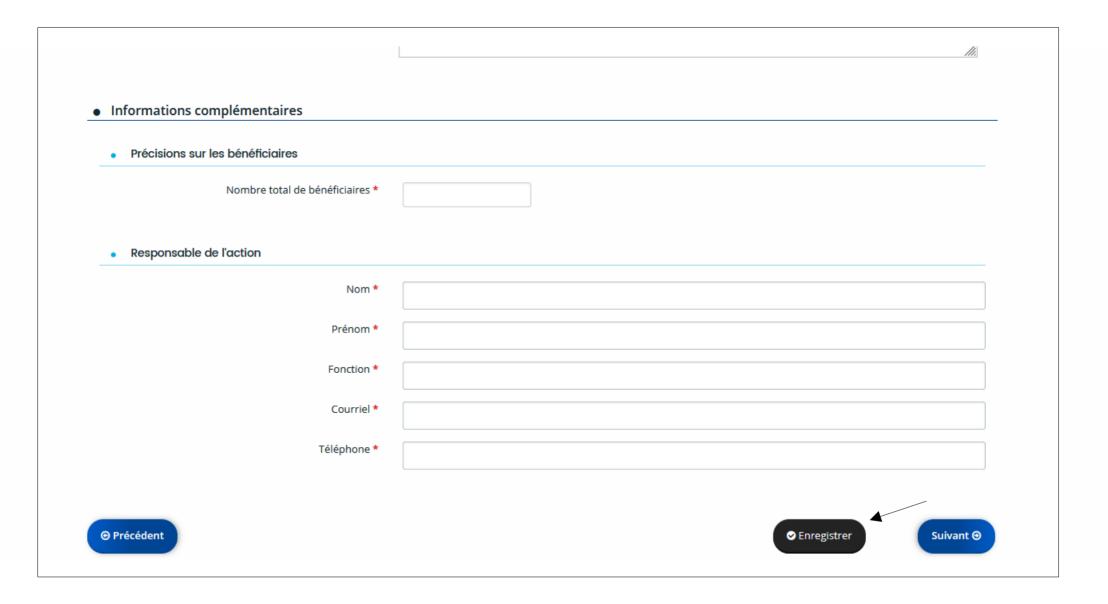
Annuelle : du 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 Scolaire : du 1^{er} septembre 2024 et le 05 juillet 2025

Pluriannuelle : du 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2027

 Réalisation et évaluation Le décret n° 98-1048 du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation des politiques publiques prévoit que « L'évaluation d'une politique publique (...) a pour objet d'apprécier, dans un cadre interministériel, l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre, », La puissance publique ne peut donc pas subventionner un projet qu'il ne serait pas possible d'évaluer (objectifs/évaluation), au regard de l'utilisation des fonds publics. Il est donc nécessaire de définir des modalités d'évaluation réalistes et réalisables. De plus, ici encore, montrer que l'évaluation a été anticipée et prise en considération est un indice de qualité du projet présenté. Les dates de réalisation doivent être au au Date ou période de réalisation cohérentes avec celles du plan de financement de l'action Evaluation * 0 Informations complémentaires Précisions sur les bénéficiaires Nombre total de bénéficiaires * Responsable de l'action

Dans le « Responsable de l'action »: je remplis le nom de la personne qui sera l'interlocuteur privilégié pour la mise en oeuvre de l'action, puis je clique sur « suivant »

J'ai la possibilité d'enregistrer la saisie de mon dossier et de la reprendre plus tard

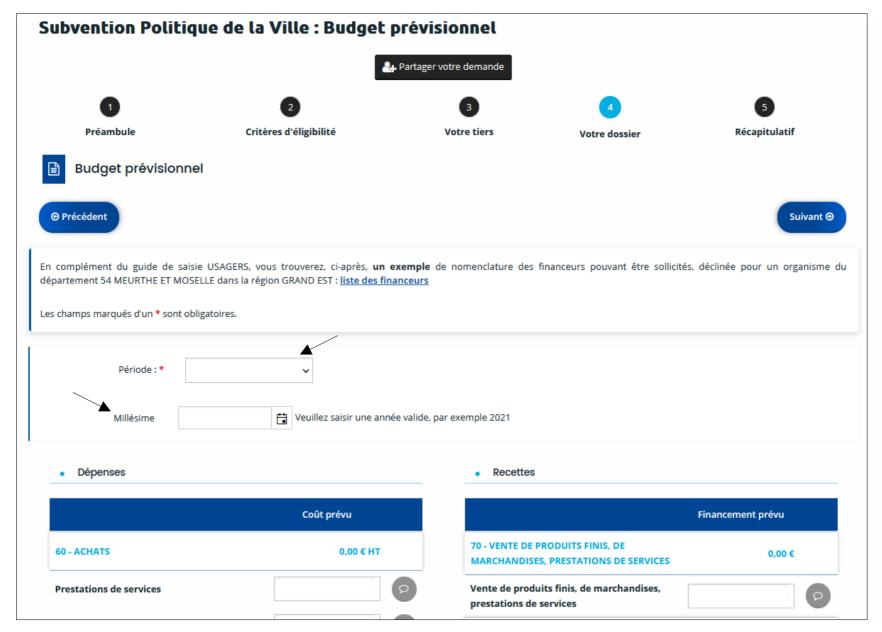


10. IF SAISIS LE BUDGET PREVISIONNEL DE MON PROIET

Pour la période, je sélectionne « Annuelle ou Pluriannuelle » Pour le millésime, je sélectionne « 2025 »

11. JE SAISIS LES DEPENSES LIEES AU PROJET

J'ai la possibilité de laisser des commentaires/précisions (il est important de détailler les postes de dépenses significatifs et leurs modes de ca)

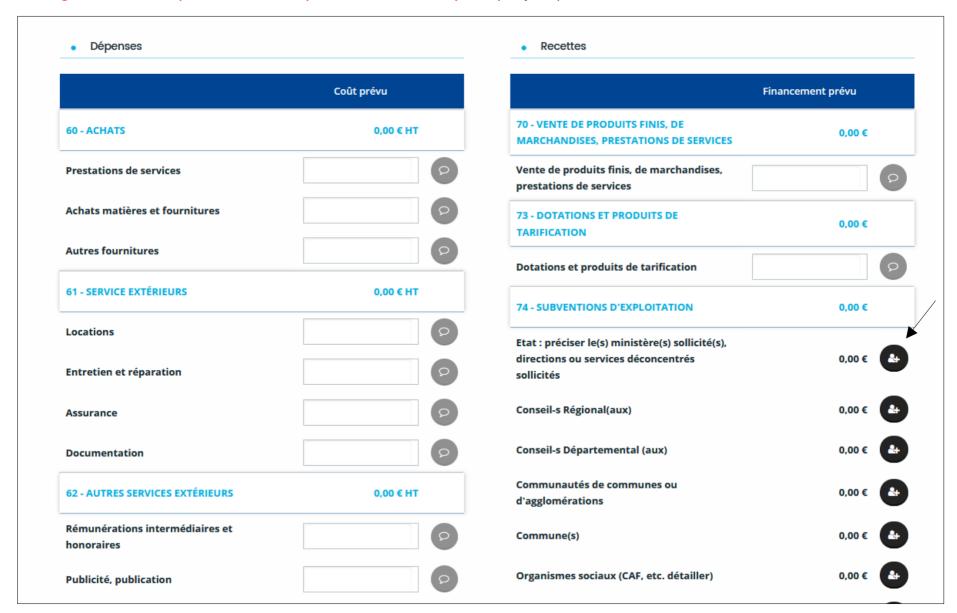


12. JE SAISIS LES RECETTES LIEES AU PROJET

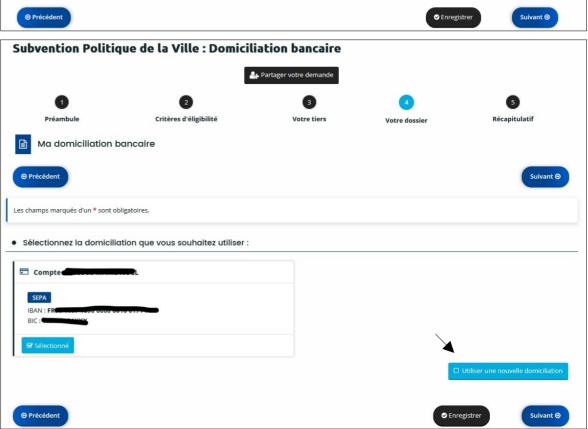
Pour solliciter les subventions dans le cadre du contrat de ville : Dans le tableau des recettes, dans la partie « 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION », je clique sur le petit icône à droite dans la ligne « Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) »

Je saisis le financeur : « 89-ETAT-POLITIQUE-VILLE », puis le saisis le montant de la subvention sollicitée.

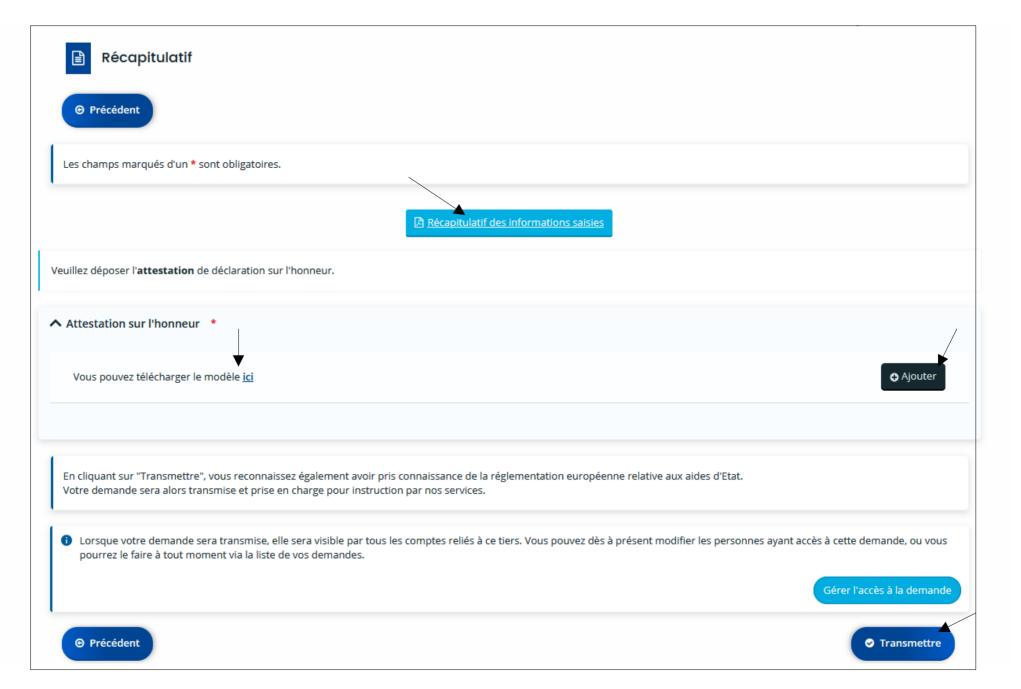
Le budget se doit d'être équilibré entre le coût prévu et le financement prévu, puis je clique sur « suivant »



Subvention Politique de la Ville : Informations annexes A. Partager votre demande 13. Je saisis mes informations annexes, puis ie clique sur « suivant » Critères d'éligibilité Votre tiers Récapitulatif Informations annexes Cette page est relative aux subventions délà percues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat. Si, et seulement si, la structure a déjà percu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC" ...), renseigner le tableau ci-dessous. Année : Année pour laquelle la subvention a été attribuée. Type d'aide: "Décision européenne", "Règlement" ou "Régime d'aide" européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention Autorité publique : Autorité ayant accordé la subvention Date : Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention), au format ji/MM/AAAA. Les champs marqués d'un * sont obligatoires. Type d'aide Autorité publique Date (jj/MM/AAAA) Année Montant Subvention Politique de la Ville : Domiciliation bancaire A. Partager votre demande 14. Je saisis mes informations bancaires et télécharge mon RIB, Pour une modification, utiliser « utiliser une nouvelle domiciliation », Votre dossier puis je clique sur « suivant » Ma domiciliation bancaire Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



- 15. Je télécharge le récapitulatif de la demande de subvention, le vérifie.
- 16. Je télécharge les pièces justificatives nécessaires et notamment l'attestation sur l'honneur (le modèle est téléchargeable) ainsi que le contrat d'engagement républicain (fourni via l'AAP).
- 17. Je transmets le dossier, en cliquant sur transmettre



18. Une fois l'ensemble du dossier complété et la ou les pièce(s) jointe(s) téléchargée(s),

je peux valider en cliquant sur « TERMINER ».

19. Une fois mon dossier transmis, je reçois un mail de confirmation avec le récapitulatif du dossier sous forme de cerfa.



IMPORTANT : j'envoie le récapitulatif par mail à la cheffe de projet mission politique de la ville.

20. Je peux envoyer des documents complémentaires (annexes, présentations détaillées, devis) à la cheffe de projet mission politique de la ville par mail.

VILLES	CHEFFE DE PROJET	COORDONNÉE
Auxerre	Mme KOUASSI Annabelle	contratdeville@auxerre.com annabelle.kouassi@auxerre.com
Joigny	Mme MEYROUNE Anna	anna.meyroune@ville-joigny.fr
Migennes	Mme HAERINCK Aurélie	ahaerinck@ville-migennes.fr
Sens	Mme SOUDAIN Rania	contratdeville@grand-senonais.fr r.soudain@grand-senonais.fr

21. Pour réaliser les sollicitations après COPIL et réception de la notification par courrier et mail DAUPHIN

